



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



E/CONF.69/L.69

16 août 1977

FRANCAIS SEULEMENT

TROISIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
Athènes, 17 août - 7 septembre 1977
Point 7

RAPPORT D'ACTIVITE PRESENTE PAR LA FRANCE
1972 - 1977

ATH.77-105

RAPPORT D'ACTIVITE
(France 1972-1977)

Depuis la dernière conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques à Londres en 1972, l'Institut géographique national (I.G.N.) a établi les nomenclatures toponymiques de plusieurs séries de cartes dont les feuilles ont été publiées au cours de ces cinq années.

- a) Cartes topographiques
 - 1:25 000 630 feuilles nouvelles
 650 feuilles révisées
 - 1:50 000 157 feuilles nouvelles
 160 feuilles révisées
- b) Cartes dérivées (séries touristiques)
 - 1:100 000 57
 - 1:250 000 12
- c) Cartes spéciales : 48

L'étude des toponymes recueillis sur le terrain au cours des opérations effectuées en vue de l'établissement de la carte au 1:25 000 est confiée à la commission de toponymie de l'IGN. On peut estimer à 10 000 environ le nombre des modifications apportées à ces toponymes depuis 5 ans.

La commission procède à l'examen de l'état justificatif des noms que lui remet le topographe; ce document a été présenté au cours de la 2ème conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques à Londres en 1972. Dans les cas assez fréquents où l'enquête sur le terrain est insuffisante, des recherches complémentaires sont entreprises en bibliothèque et des renseignements demandés auprès des services nationaux ou départementaux des Archives de France.

Sur les feuilles révisées, les interventions de la commission sont sensiblement moins nombreuses, elles ont pour but, outre la normalisation des noms nouveaux ajoutés à la carte ancienne, l'homogénéisation de la nomenclature par l'élimination des divergences que l'adjonction de noms nouveaux pourrait apporter sur la nouvelle édition.

Enfin, le nom des unités administratives est systématiquement repris selon un gammage relatif à l'importance de la population.

Depuis 1975, la commission de toponymie est dotée d'un bureau permanent, ce qui a accru considérablement son efficacité dans le domaine de la production cartographique. Le bureau a rédigé des instructions générales à l'intention des opérateurs topographes, ainsi que des notes particulières en vue des travaux de terrain à exécuter dans les régions de toponymie dialectale. En particulier, à l'occasion de travaux en Savoie concernant la zone frontrière, l'IGN a obtenu des autorités italiennes le relevé des dénominations recueillies sur le terrain. La commission de toponymie entreprend l'étude de ces documents afin de normaliser les graphies des toponymes dialectaux dans cette région sur les productions de l'IGN.

Enfin, le bureau a établi les nomenclatures toponymiques de diverses cartes thématiques ou touristiques et de cartes générales.

Représentant l'IGN, la commission de toponymie participe aux travaux de la commission consultative sur les noms de commune auprès du ministère de l'intérieur. Ces derniers travaux sont exposés dans la communication sur l'évolution des noms de commune en France présentée à cette conférence.